FCV-Moanda-Mounana 15

Franceville/Cour d'Appel judiciaire

Quatre nouveaux magistrats en fonction

N.O.

Franceville/Gabon

LES quatre magistrats promus et mutés à la cour d'Appel judiciaire de Franceville, lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature, ont été officiellement installés dans leurs fonctions. C'était au cours d'une audience solennelle, présidée, dernièrement, par le Premier président de ladite cour François Nguia.

Armel Massamba Iningoue et Bienvenu Lebomo, précédemment à la cour d'Appel de Mouila, ont été tous installés présidents de Chambre au sein de la cour d'Appel judiciaire de Franceville. Et, comme pour faire dans la parité, ces derniers opèrent leur percée avec deux femmes : Ruffine Boute Ntino et Raïssa Ngabina Ngasse, précédemment vice-présidentes au tribunal de Koula-Moutou, et de Franceville.

Les deux magistrates ont donc pris leurs fonctions de conseillers à la cour d'Appel de céans, devant le gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, les responsables d'administrations, les chefs d'unités de sécurité et de défense ainsi que les familles des promus.

Occasion pour le procureur général de ladite cour, Félix



François Nguia (micro) a présidé l'audience d'installation...



... des quatre magistrats promus.

Bangoussou, d'inviter les conseillers promus à faire montre de professionnalisme, d'exemplarité, d'honnêteté, de rigueur, lorsqu'ils seront amenés à critiquer les décisions de leurs collègues du tribunal, qui leur seront déférées par la voie de l'appel.

«Vous devez vous appuyer sur la règle de droit dans l'accomplissement de vos tâches juridictionnelles, règle de droit sans laquelle vos décisions s'exposeraient à cassation, pour défaut de base légale », a conseillé le procureur général. A l'endroit des présidents des Chambres, il a requis une justice digne des attentes du peuple gabonais. «Vous devez être animés par le souci d'offrir aux justiciables une justice libre et

indépendante, droite, tolérante et équitable », a signifié Félix Bangoussou.

Pour sa part, le premier président de la cour d'Appel est revenu sur la mission de sa juridiction, celle consistant à rendre une justice de qualité dans les délais raisonnables. « Cet objectif est l'objet même de l'attente des justiciables et de leurs conseils. C'est pourquoi, nos règles de conduite sont ainsi faites que l'appel est ouvert à toute mise en œuvre du principe de concentration qui exige d'invoquer, dès les premières conclusions, tous les faits, moyens et preuves qui fondent les prétentions des parties », a souligné François Nguia. Non sans interpeller le corps judiciaire (magistrats,



Les autorités locales, dont le gouverneur Jacques Denis Tsanga (5e à partir de la droite) étaient présentes à la cérémonie.

greffiers et avocats) à résister, en ce qui concerne la justice

pénale, aux dérives qui consistent à instrumentaliser le procès au service d'une cause ou d'une idéologie.

Moanda/Etat civil

L'Hôtel de Ville en rupture de registres de naissance!

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

Plus de 250 certificats de naissance sont en attente de transcription depuis trois mois. L'absence de registres plonge ainsi les parents dans l'impossibilité de se faire établir un acte de naissance pour leurs enfants

LE service d'Etat civil de l'Hôtel de Ville de Moanda connaît, depuis quasiment trois mois, une pénurie de registres de naissance. De nombreux parents en ont fait l'amer constat, à la suite d'interminables va-et-vient infructueux effectués entre leurs domiciles et le service municipal. Toujours la même réponse : « l'acte de naissance n'est pas encore prêt, veuillez repasser la semaine prochaine. »

Pour les parents, cette attente devient insupportable. « Cela fait trois mois que ma fille est née. J'ai déposé le certificat de naissance à temps à la mairie, mais jusqu'à ce jour, mon enfant n'a pas d'existence du point de vue légal. Au départ, j'ai cru à un retard d'enregistrement au niveau du tribunal, selon les nouvelles procédures



Le 2e adjoint au maire, Mathieu Adot Yami, pense que la situation sera bientôt rétablie.

de déclaration de naissance en vigueur dans notre pays. Mais il n'en est rien. Il semblerait que c'est plus un problème de pénurie de registres de naissance qui se pose. Qu'ils le disent clairement aux parents, au lieu de nous balader comme c'est le cas », fait observer une mère dépitée, en attente du retrait de l'acte de naissance de sa fillette, née depuis le mois de septembre 2017.

« Cela retarde la procédure d'enrôlement à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, pour les questions relatives à la prise en charge du nourrisson en cas de maladie », indique une autre mère, visiblement décontenancée

Interrogé à ce sujet, le deuxième adjoint au maire, Mathieu Adot Yami a déclaré: « ce sont plus de 250 certificats de naissance qui ne sont pas encore transcrits par le service d'Etat civil de l'Hôtel de Ville de la commune de Moanda. Ce nombre est globalisant en tenant compte aussi des déclarations de naissance non traitées dans les deux mairies des deux arrondissements de la commune, du fait du manque des registres de naissance. Moanda n'est pas la seule commune qui connaît ce problème de registres de naissance. En effet, Franceville, Mounana et Bakoumba, pour ne citer que ces trois communes, connaissent la même pénurie. Les mairies les



L'Hôtel de Ville de Moanda, où les certificats de naissance ne font que s'accumuler par manque de registres.

reçoivent de la direction générale du Patrimoine. Selon le re-

tour des informations qui nous parviennent, il semblerait que la pénurie est due à un problème d'imprimerie. Qu'à cela ne tienne, toutes les dispositions sont en train d'être prises pour un retour à la normale de la situation dans les brefs délais. En ce qui concerne la mairie de Moanda, le maire central, Laurent Landji, doit se rendre incessamment à Libreville pour s'enquérir de la situation, afin d'actualiser la demande en registres de naissance des mairies de notre commune. Pour me résumer, la pénurie de registres de naissance n'est pas propre à Moanda. Je comprends le désarroi des parents, mais qu'ils prennent leur mal en patience car, la situation sera rétablie sous peu », a-t-il assuré.

Photo : Claude-Médard Minko